

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 octobre 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES COMPTES PUBLICS

M. A. D. Hales (Wellington-Sud) présente le 5^e rapport du comité permanent des comptes publics.

[Français]

LES POSTES

DÉPÔT DU RAPPORT MONTPETIT

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer une copie en français, et une copie en anglais du rapport de la Commission royale d'enquête sur les conditions de travail du ministère des Postes.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Expliquez!

[Traduction]

M. l'Orateur: Le ministre des Postes a-t-il l'autorisation de déposer le rapport?

Des voix: Entendu.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

L'ÉPARGNE CONSÉCUTIVE À L'INTÉGRATION DES FORCES ARMÉES

Question n^o 1894—**M. Forrestall:**

1. Exprimée en dollars, l'intégration des forces armées a-t-elle fait réaliser une épargne nette durant les années 1965-1966 et 1966-1967?

2. Quelle économie prévoit-on pour les années 1966-1967 et 1967-1968?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1 et 2. a) Des mesures ont été prises après le mois de juillet 1964 en vue d'intégrer les états-majors et les services du quartier général, de même que les bases militaires, afin d'opérer des réductions de main-d'œuvre et partant réaliser des économies dans les frais d'entretien et de fonctionnement. Il n'est pas possible de rattacher le détail des diverses économies en dollars réalisés à une année financière en particulier à cause du laps de temps qui a été nécessaire pour effectuer la réorganisation requise à la suite de l'adoption proprement dite des décisions. De plus, la fermeture

des bases entraînée par le programme d'unification exige de nouvelles dépenses pour assurer la réaffectation du personnel et du matériel, de sorte qu'il est impossible de réaliser immédiatement toutes les réductions prévues dans les frais de fonctionnement et d'entretien.

b) Les économies déjà effectuées grâce à l'intégration du quartier général et des services depuis juillet 1964 se répartissent ainsi qu'il suit: Quartier général, réduction de 26 p. 100 en personnel; Instruction, réduction de 13 p. 100 en personnel; Recrutement, réduction de 33 p. 100 en personnel; Services d'information, réduction de 60 p. 100 en personnel; Construction et génie, réduction de 45 p. 100 en personnel; Section de catalogage, commandement du matériel, réduction de 26 p. 100 en personnel; État-major canadien à Londres, réduction de 44 p. 100 en personnel; État-major à Washington, réduction de 34 p. 100 en personnel.

c) Malgré l'augmentation des frais relatifs aux matériels, aux fournitures et aux services en général, les dépenses réelles de l'année 1965-1966 par rapport à 1964-1965 font ressortir une économie nette de 12 millions de dollars.

d) On prévoit que les nouvelles économies attribuables à l'intégration en 1966-1967 ne seront pas suffisantes pour contrebalancer entièrement l'accroissement continu des dépenses, y compris l'augmentation générale de la solde militaire accordée le 1^{er} octobre 1966.

e) Le budget annuel de 1967-1968 n'a pas encore été soumis au Parlement.

L'EXONÉRATION DES DONS DE BIENS IMMOBILIERS

Question n^o 1925—**L'hon. M. Bell:**

1. En quelle année l'exemption de \$10,000 relative à l'impôt prélevé sur le don fait «une fois dans la vie» à un conjoint ou à un enfant d'un intérêt perçu pour biens immobiliers, a-t-elle été décrétée pour la première fois?

2. Le ministre des Finances a-t-il étudié l'apropos de porter ladite exemption à une somme comparable, par rapport à la valeur actuelle des biens immobiliers, à ce que les \$10,000 représentaient à l'époque où l'exemption a été décrétée?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): 1. 1958.

2. En diverses occasions, le ministre des Finances a examiné les dispositions concernant l'impôt sur les dons que contient la loi de l'impôt sur le revenu. Ces dispositions seront examinées de nouveau lorsque le rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité aura été reçu et étudié.